

## Communiqué de presse

### **PLAN DE LIFTING DES ROUTES EN WALLONIE**

#### **150 millions € pour les autoroutes et principales nationales wallonnes**

12.05.2017

**Conformément à la volonté de Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics, le Conseil d'Administration de la SOFICO vient d'approuver un plan visant à entretenir les revêtements des axes du réseau structurant<sup>1</sup> wallon en 2017 et 2018. Ce plan représente au total une enveloppe de plus de 150 millions € qui permettra d'effectuer un raclage et une pose du revêtement sur plus de 370 kilomètres de voiries répartis sur toute la Wallonie, désignés grâce à des critères objectifs de dégradations.**

Il est essentiel d'intervenir à temps sur un revêtement avant que les dégradations n'atteignent la fondation ou la sous-fondation. Les couches supérieures d'une structure routière présentent une durée de vie plus courte que l'ensemble de la structure de la route. Il est donc essentiel d'**agir préventivement sur cette couche supérieure en pratiquant un raclage et une pose du revêtement**. A défaut, le vieillissement des couches supérieures (fissures,...) facilite notamment la pénétration de l'eau dans la structure routière et donc, l'altération des couches profondes. Le niveau de services pour l'utilisateur n'est par conséquent plus rencontré et des rénovations en profondeur doivent être réalisées plus rapidement.

Ce plan de « lifting des routes », autrement dit de « raclage-pose », concerne donc les tronçons dont les caractéristiques de surface ne sont plus satisfaisantes mais dont la structure profonde reste saine. Il ne serait en effet pas pertinent de réaliser un raclage et une pose de revêtement sur un tronçon qui montre des faiblesses au niveau de la fondation ou de la sous-fondation.

**Les tronçons de voirie concernés seront déterminés et hiérarchisés en fonction de critères techniques et objectifs** au travers de nouveaux marchés publics permettant d'orienter les interventions aux endroits les plus adéquats. A titre d'exemple, seront concernés des sections de l'autoroute E25 dans les provinces de Liège et Luxembourg, de l'E411 en province de Namur et du Brabant wallon ou encore de l'E42 en province du Hainaut ainsi que de nombreuses autres sections hors autoroute.

Ce plan vient à la fois compléter un précédent plan de réfection des revêtements 2016-2017 de 50 millions €, ainsi que le « Plan Infrastructures 2016-2019 » du Ministre Maxime PREVOT qui prévoit quant à lui des réhabilitations en profondeur, des nouvelles voiries et des sécurisations du réseau routier wallon pour un budget inédit de 640 millions €.

Les premiers chantiers, dont le démarrage sera conditionné notamment par les conditions météorologiques, les facteurs de mobilité et administratifs, débuteront dès le mois d'août.

Ce plan et ses chantiers seront réalisés en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO, la Direction des Routes et Bâtiments du Service Public de Wallonie.

**Pour Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière, cette décision du Conseil d'Administration de la SOFICO permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité et du confort des routes wallonnes et par conséquent la mobilité et la sécurité des usagers.**

---

<sup>1</sup> Le réseau structurant regroupe environ 2.300 kilomètres de voirie, c'est-à-dire l'ensemble des autoroutes de Wallonie (881 km) et ses principales nationales (1384 km). La SOFICO en est le maître d'ouvrage, elle en assure la gestion, l'entretien et le financement. Elle bénéficie pour la réalisation des chantiers de l'assistance technique de la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW.

**Contact Presse :**

Audrey JACQUIEZ - Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT - 0497/161.861  
Héloïse WINANDY - Porte-parole de la SOFICO - 0495/ 28 43 46